



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC FERROVIAIRE
DEPARTEMENTAL DE LALUQUE**

N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Le 19 juin 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle de 3^{ème} Commission, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Paul CARRERE
- M. Henri BEDAT
- Mme Dominique DEGOS
- Mme Monique LUBIN

Représentant la Communauté de communes du Pays Tarusate :

- M. Laurent CIVEL
- M. Jean-Pierre POUSSARD
- M. Patrick POSTIS

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Magali VALIORGUE
- M. Damien DELAVOIE

Etaient également présents :

- Mme Angélique CAPDEVIELLE, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes du Pays Tarusate
- M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- M. David LAURENT, Chef de Service de la Direction des transports routiers de Voyageurs, Région Nouvelle-Aquitaine
- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Laurent CIVEL

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2023	Réalisations	Restes à réaliser
Section de Fonctionnement			
Dépenses	96 701,17	1 922,76	
Recettes	96 701,17	96 701,17	
Résultat		94 778,41	
Section d'Investissement			
Dépenses	144 736,00	100 482,00	
Recettes	144 736,00	65 262,35	
Résultat		- 35 219,65	
Résultat global		59 558,76	0,00

Le Président de séance,

Laurent CIVEL